

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA
DORDOGNE

MAIRIE de
LIMEUIL



Les Plus
Beaux Villages
de France®



**COMPTE RENDU
DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA
COMMUNE DE LIMEUIL**

SEANCE DU 03 décembre 2012

Nombre de conseillers :	
En exercice : 9	L'an deux mil douze, le 03 décembre à 15h30,
Présents : 6	le Conseil Municipal de la commune de Limeuil, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Guy THOMASSET, le Maire.
Votants : 7	Date d'envoi de la convocation : 28 novembre 2012
Conseillers présents :	Mrs. THOMASSET, LESCURE, BOYER .MAILLET Mmes RIVIERE, MACKENZIE-PEERS,
Conseillers absents :	Mme LANDON .Mr HERVE.
Ont donné procuration :	Mme BORGES Virginie a donné procuration à Mme RIVIERE Nicole
Secrétaire :	Patrick LESCURE

1- Approbation du procès verbal du conseil Municipal du 03 Septembre 2012

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 05 octobre 2012.

Le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 05 octobre 2012 est approuvé à **l'UNANIMITÉ DES MEMBRES votants.**

DIVERS : il est proposé de traiter les points suivants dans les divers

- **Enquête parcellaire**
- **Travaux place des Fossés et Rue de l' Eglise**

1- Virement de Crédits budget principal

Monsieur le Maire présente une liste de virements de crédit qu'il est nécessaire d'effectuer sur le budget principal

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants
Après en avoir délibéré, accepte ces virements de crédits**

2-Augmentation de crédits budget principal

Monsieur le Maire propose l'augmentation de crédit suivante

Dépenses d'investissement

C/ 2315/201201 Travaux voirie + 30 000€

Recettes investissement

C/ 1641 emprunt : + 30 000€

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants
Après en avoir délibéré, accepte ces augmentations de crédits**

3 – Virement de crédits Budget AEP

Monsieur le Maire présente une liste de virements de crédit qu'il est nécessaire d'effectuer sur le budget du service AEP

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants
Après en avoir délibéré, accepte ces virements de crédits**

4 -Virements de crédits budget assainissement

Monsieur le Maire présente une liste de virements de crédit qu'il est nécessaire d'effectuer sur le budget assainissement

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents
Après en avoir délibéré, accepte ces virements de crédit**

5 – Indemnités gardiennage des églises

Monsieur le Maire propose comme les années précédentes de reconduire les indemnités de gardiennage des églises à Mme RAYNOS Stavroulla et M. LAFON Gabriel qui s'occupent respectivement de la Chapelle St Martin Et de l'église Ste Catherine.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants
Après en avoir délibéré décide de reconduire l'indemnité de gardiennage des églises d'un montant de 237,11€ à Mme RAYNOS et à M. LAFON.**

6 – Indemnité pour travaux supplémentaires

Monsieur le maire rappelle que Mme GENESTE Yolande, secrétaire de mairie, effectue des travaux supplémentaires pour sa participation aux réunions du conseil municipal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants

Après en avoir délibéré, décide de lui attribuer une indemnité forfaitaire au taux minimum pour les travaux supplémentaires qu'elle a effectué durant l'année 2012.

7-Révision cadastre Rue de l' Eglise

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'enquête publique concernant la modification du cadastre Rue de l'église n'a donné lieu à aucune observation, que l'avis du commissaire enquêteur est favorable au projet.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants

Après en avoir délibéré, donne un avis favorable au projet de modification du cadastre Rue de l'église et nomme Maître ROMAIN notaire au Buisson de Cadouin pour établir l'acte de propriété

8-Changement d'assiette C.R. Le Bourg

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'enquête publique concernant le changement d'assiette du chemin rural du Bourg n'a donné lieu à aucune observation, que l'avis du commissaire enquêteur est favorable au projet.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants

Après en avoir délibéré, donne un avis favorable au projet de changement d'assiette du chemin rural du Bourg et nomme Maître ROMAIN Notaire au Buisson de Cadouin pour établir l'acte

9-Changement d'assiette de la voie communale N° 36 au lieu-dit Les Vignes

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'enquête publique concernant le changement d'assiette de la voie communale N° 36 au lieu-dit Les Vignes n'a donné lieu à aucune observation, que l'avis du commissaire enquêteur est favorable au projet.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants

Après en avoir délibéré, donne un avis favorable au projet de changement d'assiette de la voie communale N° 36 au lieu-dit Les Vignes et nomme Maître ROMAIN notaire au Buisson de Cadouin pour établir l'acte

10-convention SIVOS

Monsieur le Maire présente la convention établie entre la commune et le SIVOS pour participation Aux frais d'entretien de la salle servant à la garderie scolaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants

Après en avoir délibéré, accepte cette convention et mandate Monsieur le Maire pour la signer

11 – renouvellement contrat CNP

Monsieur le Maire présente le contrat d'assurance avec la CNP qui peut être renouvelé pour 2013

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants

après en avoir délibéré, décide de renouveler le contrat d'assurance avec la CNP pour 2013

Il donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer tous documents se rapportant à ce dossier.

12 convention médecine professionnelle

Monsieur le Maire présente la convention établie entre la commune et le service de la médecine professionnelle

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants

Après en avoir délibéré, accepte cette convention et mandate Monsieur le Maire pour la signer

13 Enquête publique parcellaire

Monsieur le maire informe le conseil municipal que suite à la décision de lancer une procédure d'expropriation pour la création d'un parking en haut du village, il est nécessaire de procéder à une enquête publique parcellaire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants

Après en avoir délibéré, décide de procéder à une enquête publique parcellaire et mandate Monsieur le Maire pour la signer tous documents se rapportant à ce dossier.

14 Travaux place des Fossés et Rue du Port

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commission des travaux a retenu l'entreprise HERAUT pour les travaux : - de la Rue du Port pour un montant de 60 255,40€ HT
- de la place des Fossés pour un montant de 149 744,60€ H.T

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants

Après en avoir délibéré, décide de retenir l'entreprise HERAUT pour le montant de travaux indiqués ci-dessus

Le Maire,

THOMASSET Guy